

Procès-verbal du Conseil d'Administration de l'Union Sportive de la Blanche Mardi 4 avril 2017

L'an deux mille dix-sept et le mardi quatre avril à dix-huit heures quarante-cinq, les administrateurs de l'Association Union Sportive de la Blanche se sont réunis en Conseil d'Administration dans la salle sous la mairie à Seyne-les-Alpes.

Le Conseil d'Administration est présidé par M. Gilbert Mathieu en qualité de Président et Mme Corinne Labeille en est nommée Secrétaire.

Les membres présents sont : Patrick Laurent, Jean-Paul Pilli, Jean-Claude Mathieu, Stephanie Avide, Jean-Pierre Guieu, Christophe Cuche, Philippe Chauvin, Corinne Labeille, Caroline Chevron, Jean-Noël Tron, Adrian Gouy, François Bouyala, Magali Llamas, André Collomb, Mireille Savornin et Gilbert Mathieu. Les membres représentés ou excusés sont : Xavier héritier et Michel Jame soit un total de 18 administrateurs présents ou représentés. Sont présents mais non membres du CA: François De Mecquenem, Dominique Colombani. Sont absents et non excusés Bernard Pastre (président de l'activité pétanque et jeu provençal), Kévin Rougon (Président de l'activité foot), Gerard Michel (Président de l'activité hockey)

Plus du tiers des administrateurs étant présents ou représentés, le Président déclare que le Conseil d'Administration est régulièrement constitué et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle l'ordre du jour qui est le suivant :

- Bilan du Fanget
- Résultats sportifs de l'hiver
- Manifestations printemps/été
- Questions diverses

Le président remercie la présence des membres puis ouvre la séance.

Gilbert Mathieu demande s'il y a des oppositions au vote à main levée pour ce conseil d'administration.

Vote : **Le conseil d'administration a accepté de délibérer à main levée à l'unanimité.**



Blanche Bès Serre-Ponçon **Première résolution : Le Fanget**

La convention de mise à disposition a pris fin le 31 mars 2017. Un rendez-vous a eu lieu il y a 3 semaines entre Francis Hermitte, Gilbert Mathieu, Michel Jame, Philippe Chauvin et Jean-Pierre Guieu afin d'évoquer l'avenir du Fanget et la possibilité de prolongement de la mise à disposition. Pour l'instant aucune réponse de la part de la communauté d'agglomération P2A.

Jean-Pierre Guieu évoque une saison difficile avec de mauvaises conditions d'enneigement et souligne le soutien des collectivités locales qui ont organisé repas et vœux sur le site.

Le bilan pour la saison fait état de 173 repas vendus et 300 consommations soit un total de 5821.82€ de recettes et 5341.88€ de dépenses. La saison se clôture sur un solde positif de 479.94€.

Du côté des redevances, le montant total perçu est de 513.50 pour les forfaits et de 1227€ pour la location de matériel soit 1740.50€ qui ont été reversés à la trésorerie de Digne les Bains.

Philippe remercie François de Mecquenem pour son implication, Jean-Pierre, vice-président en charge du Fanget ainsi que Valérie Llarch-Marcos, agent de l'agglomération P2A, qui devait des heures à son employeur et qui a apporté son aide avec près de 160h passées au foyer.

Le président remercie également tous les bénévoles qui ont collaboré à cette expérience.

François de Mecquenem est salarié depuis le 1^{er} février en CAE, le salaire est donc financé à 90%.

Côté subvention, la somme allouée par l'agglomération n'a pas encore été versée.

Deuxième résolution : Résultats sportifs de l'hiver

-Ski : Bonne saison pour l'activité ski alpin .Au championnat départemental Anthony Cazeres décroche le titre de champion en garçons 2009. Pour l'année 2006 Charlie Demaison monte sur la 3^{ème} marche du podium. Chez les filles Livia Neve prend la 2^{ème} place pour l'année 2008 et Lise Montgobert finit 2^{ème} des 2008.

Au télémark Tom Israel est champion de France des U12 et Obeline Getraud Munari finit 2^{ème} de sa catégorie

Le grand Prix de la Vallée s'est bien déroulé malgré des prévisions météo dissuasives.

Le ski-club a également obtenu de bons résultats aux Cristaux de l'Oisans.

Le milles-pattes a dû être annulé à cause des mauvaises conditions météo

-Basket : les équipes U7/U9 sont bien engagées .La finale se déroulera le 13 mai 2017 à la Bâtie.

-Moto : l'année démarre bien pour l'USB MOTO. En trial, Sacha Bussow a fini premier des S1 au trial des oliviers à Nyons et a récidivé le 12 mars en s'imposant à Tanneron pour la première épreuve du championnat de Provence .Max Adaoust est actuellement en tête du championnat de Provence dans la catégorie S4+.

-Course d'Orientation : La journée des « Amis de la Blanche » s'est bien passée malgré de mauvaises conditions météorologiques. Le raid est en progression, la nouvelle édition aura lieu les 16 et 17 septembre 2017. A noter le 19 juillet à Chabanon une course d'orientation VTT et pédestre sera organisée.

-VTT : La reprise programmée le 1er avril a été reporté au 29 avril 2017 à 14h à Montclar avec

- présentation des nouveaux entraîneurs

- une petite foire au matériel, achats/vente (amener votre matériel à vendre ; vélos, protections, vêtements...pensez à mettre une étiquette avec le tarif)

- des zones techniques, petit slalom pour ce remettre sur le vélo en douceur

- une petite virée sur les chemins pour se dégourdir les jambes, les parents sont les bienvenues!!

- présentation du programme de la saison (entraînements, stage, courses...)

Un projet de Pump Track est actuellement en cours sur la commune de Selonnet.

Le mail envoyé aux maires concernant les Pass VTT été, est en attente de réponse.

Les pistes VTT du Grand Puy ne sont pas encore aménagées, à voir car la DH KID'S est programmée pour le 17 septembre sinon il faudra changer le lieu de la manifestation.

Rugby : Le plateau rugby prévu le 25 mars a été reporté au 13 mai 2017

Natation : Suite à l'effondrement d'une partie du faux-plafond à l'automne dernier, la piscine est actuellement fermée .Des travaux de désamiantage viennent de débuter pour une durée de 1 mois



Blanche Bès Serre-Ponçon

.Sous réserve que la piscine puisse ouvrir sans faux-plafonds, l'ouverture est prévue au début du mois de juin. Une possibilité de faire des séances sur la piscine de Digne est évoquée mais jugée trop compliquée à mettre en place .

Gymnastique Volontaire : Bon fonctionnement des cours. Reprise de la marche nordique avec Laetitia.

Badminton : Adrian Gouy président de l'activité nous fait part de la hausse des adhérents 30 enfants et 20 adultes. Des compétitions amicales se jouent avec les clubs voisins (Digne..).La prochaine se tiendra fin avril à Manosque.

Full contact : la sortie nocturne a rassemblé 26 personnes. Jean-Paul Pilli souhaiterait faire une formation BMF1. La FSGT va être contactée afin de voir quelles formations ils peuvent proposer.

Ski de fond : la section compte désormais 3 brevets fédéraux de niveau 1.

Troisième résolution : Manifestations printemps/ été

Les dates des prochaines manifestations sont :

9 avril : Championnat départemental boules féminin en tripléte USB Pétanque et jeu provençal

22 et 23 avril : concours sociétaire boules tête à tête USB Pétanque et jeu provençal

6 et 7 mai : Fête de la morille Concours de boules USB Pétanque et jeu provençal

13 mai : tournoi de rugby USB RUGBY

4 juin : fête du basket USB BASKET

11 juin : 3ème trial de la Blanche USB MOTO

17 juin : tournoi de foot challenge Pitou USB FOOT

18 juin : Effort Vauban

24 et 25 juin : BOL D'OR USB Pétanque et jeu provençal

9 juillet : rand'Dormillouse

19 juillet : course d'orientation Vtt ou pédestre à Chabanon

13 août : trail de Dormillouse

10 septembre : endurance tt USB MOTO

16 et 17 septembre : raid de la Blanche USB CO

17 septembre : DH kid's USB VTT

30 septembre et 1 octobre : concours de boules sociétaire doublettes USB Pétanque et jeu provençal

Quatrième résolution : Questions diverses

Subventions : Les subventions attribuées par l'agglomération concernant le Fanget et le fonctionnement de l'association n'ont pas encore été versées (soit 35500€).

Le conseil départemental a accordé une somme de 2000€ pour les manifestations : Effort Vauban, Trail de Dormillouse, Trial de Blanche, Endurance TT, Raid de la Blanche et DH KID'S.

Les dossiers CNDS sont terminés et ont été transmis via la plateforme E-Subventions le 24 mars 2017.

Pour la région, les demandes ont été envoyées via le site de subventions en ligne le 15 décembre 2017. Au cours du mois de février nous avons été informés que la région ne financerait plus les épreuves locales et les demandes de moins de 1000€ .Les 5 manifestations (Effort Vauban, trail, trial, endurance et raid) sont de niveau régional et national, les justificatifs ont donc été fournis et les sommes demandées revues à la hausse.

Un nouveau mail de la région reçu la semaine dernière demande pour les épreuves concernées de transmettre à nouveau les dossiers (description de l'action, budget ...) ainsi qu'un tableau des aides reçues sur les 3 dernières années avec le détail des financeurs, le taux d'intensité d'aides, les coûts admissibles et les montants subventionnables .Richard Hémon va être contacté afin qu'il puisse nous aiguiller et nous conseiller .

Agglomération P2A : Un rendez-vous est envisagé avec les responsables de la communauté d'agglomération afin de discuter des subventions, de l'avenir de l'association et des perspectives pour le site nordique du Fanget.

Formation PSC1 : Par la FSGT 70€ pour les non-licenciés, 30€ pour les licenciés (licences 33€ adulte, 30€ jeunes, 20€ enfants) / et 60€ par les pompiers. Il faut un minimum de 10 candidats. Pour les personnes intéressées contactez le bureau de l'USB.

Audit des comptes : L'Usb générale et les sections gymnastique volontaire, natation, basket, foot, rugby sont déjà passées. Les prochains rendez-vous sont le 7 avril pour les activités ski, Vtt, CO, full contact et le 11 avril pour le badminton, le hockey et la pétanque. Reste : Tennis, Randonnée, Moto, ski de fond

T-Shirts : Le prix des t-shirts a été fixé à 7 €. Chaque section est libre de gérer ça :

- La section peut l'inclure dans sa cotisation en partie ou en totalité (exemple : augmenter la cotisation de 5€ et inclure le t-shirt)
- La section peut décider de l'offrir à ses membres.
- Chaque adhérent peut payer le t-shirt

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h00.

En conséquence de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal du Conseil d'Administration qui s'est tenu le Mardi 4 avril 2017, signé par le Président et la Secrétaire.

Le Président, Gilbert MATHIEU



La Secrétaire de séance, Corinne LABELLE

